



RIADEP



Réseau Interuniversitaire Africain pour le Développement et les Etudes de Population

QUESTIONS DE POPULATION POUR L'AFRIQUE

Fiche pédagogique n° 16

**MENAGES, FAMILLE ET EVOLUTION DES
COMPORTEMENTS DEMOGRAPHIQUES**

*Marc PILON
Démographe
ORSTOM, Paris - France*

Dossiers Pédagogiques du RIADEP N° 1

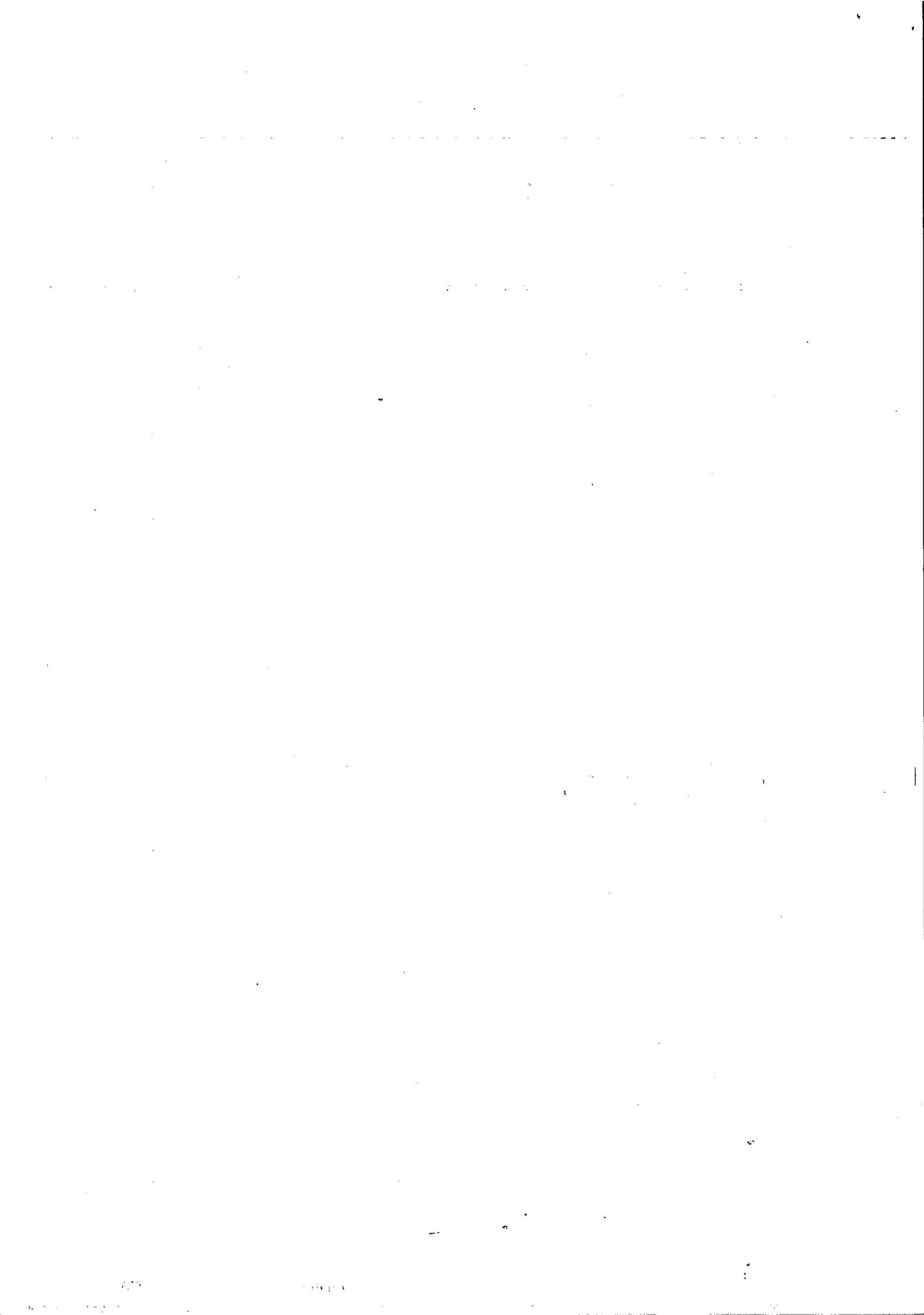
Fonds Documentaire ORSTOM



010016601

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote : B*16601 Ex : 1



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Après étude de cette fiche, l'étudiant doit pouvoir :

- définir et distinguer les notions de ménage et de famille ;
- décrire les interactions entre le ménage et certains phénomènes démographiques.

DOCUMENTS DE REFERENCE

- Burguière, A. et al. (1988) - *Histoire de la famille*, A. Colin, Paris
- Locoh, T., (1988) - "L'évolution de la famille en Afrique". In : van de Walle, E. et al (eds.) - *L'état de la démographie africaine*, UIESP, Liège, p. 45-66.
- Sala-Diakanda, M.D. (1988) - "Problèmes conceptuels et pratiques liés aux informations disponibles sur la structure des ménages en Afrique ainsi qu'à son analyse". In : UIESP et al. (eds.) - *Congrès Africain de Population, Dakar, 7-12 novembre 1988*, UIESP, Liège, vol.2, p.5.2.1-5.2.16.
- Tabutin, D. et Bartiaux F. (1986) - "Structures familiales et structures sociales dans le tiers-monde". In : Association Internationale de Démographes de Langue Française (ed.) - *Les familles d'aujourd'hui : démographie et évolution récente des comportements familiaux*, AIDELF, Paris, p. 231-243 - (AIDELF, n°2) - Colloque de Genève, 17-20 septembre 1984.



En tant qu'éléments fondamentaux d'étude de l'état, de la dynamique et de l'organisation socio-économique des sociétés africaines, le ménage et la famille sont surtout utilisés pour décrire et analyser les structures démo-économiques.

Après avoir débattu du problème de définition que posent les notions de famille et de ménage, la présente fiche expose les outils d'analyse démographique des ménages. Elle aborde ensuite la question de l'évolution des structures familiales en Afrique. Elle traite enfin les principales inter-actions entre taille, structure des ménages, et évolution des comportements démographiques.

I - REVUE DES CONCEPTS

Si tout le monde croit savoir ce qu'est la famille, il n'existe cependant aucune définition rigoureuse de ce concept qui soit universelle. Outre le critère de parenté (filiation ou alliance), d'autres peuvent être introduits : communauté de résidence, coopération économique, élevage des enfants, reconnaissance d'une autorité commune. Selon les combinaisons retenues et selon les sociétés, le terme de famille traduit alors des réalités très diverses.

En Afrique, la notion de famille peut renvoyer à des types d'organisation sociale et économique très différents qui ont chacun leur rôle au sein de la société : le clan, le lignage, le segment de lignage, l'unité résidentielle, le groupe domestique, la cellule conjugale. L'étude des sociétés africaines a révélé l'importance des systèmes de parenté et de mariage, lesquels conditionnent largement et en de nombreuses circonstances les comportements des individus.

En Afrique la référence au critère d'une résidence commune n'est pas sans poser de problème en raison du phénomène de non cohabitation des conjoints, phénomène le plus souvent lié à la polygamie.

Pour les besoins de recensements et d'enquêtes, les démographes ont introduit le concept de ménage qui peut être défini comme *"un ensemble constitué par un groupe de personnes apparentées ou non qui reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne (le chef de ménage), vivent dans un même logement, prennent souvent leur repas en commun et subviennent en commun aux dépenses courantes"* (Sala-Diakanda, 1988).

Ainsi défini, le ménage combine les trois dimensions familiale, résidentielle et économique. Il faut toutefois souligner que la dimension familiale peut être absente (ménages d'isolés et de non apparentés), qu'une même unité résidentielle peut regrouper plusieurs ménages que l'unité économique peut dépasser le cadre du seul ménage (dans les cas de non cohabitation, par exemple).

Il apparaît très clairement que le ménage et la famille ne peuvent être considérés comme des notions identiques. Il faut savoir que les statistiques produites sous le couvert de la démographie de la famille, et qui alimentent les débats sur l'évolution de celle-ci, portent en réalité sur les ménages. Il convient donc d'avoir à l'esprit que l'étude des ménages (taille et structure) en Afrique ne constitue qu'un des aspects de la réalité familiale.

Les outils d'analyse

L'analyse démographique des ménages porte sur leur taille (moyenne), leur composition (ou structure), leur "cycle de vie" et les caractéristiques de la personne identifiée comme le chef de ménage.

L'étude de la composition des ménages conduit à les répartir selon le type de leur structure : ménage d'isolé (une seule personne) ; ménage monoparental (adulte avec enfant(s)) ; ménage nucléaire (couple monogame sans ou avec enfants non mariés) ; ménage polygame (ménage nucléaire, mais avec plusieurs épouses) ; ménage élargi (combinaisons des types précédents qui se rapportent au chef de ménage, avec la présence d'autres

personnes) (tableau 16.2 et figure 16.1). La composition de ce dernier type peut être détaillée selon les données disponibles, tenant compte par exemple de la nature des liens de parenté, de l'existence ou non de noyaux familiaux⁽¹⁾ autres que celui du chef de ménage (fils ou frères mariés, etc.). Un type à part concerne les ménages composés uniquement de non apparentés.

L'examen des résultats de recensements révèle une très nette sous-exploitation des données sur les ménages ; la diversité des définitions retenues et des typologies élaborées pose souvent le problème de la comparabilité de ces résultats, tant dans le temps que dans l'espace.

Sous l'effet des phénomènes démographiques (fécondité, mortalité, nuptialité et migration), les ménages voient leur taille et leur composition évoluer au cours du temps ; un ménage se crée, s'agrandit et se réduit selon les circonstances, et enfin disparaît. C'est ce que traduit la notion de "cycle de vie". Faute de disposer de données longitudinales (de suivi de ménage dans le temps), ce cycle de vie des ménages ne peut être que partiellement appréhendé par l'analyse de la répartition des types de ménage à un moment donné selon l'âge et l'état matrimonial du chef de ménage.

II - LE MENAGE AFRICAIN : SES CARACTERISTIQUES ET SON EVOLUTION

D'après l'atlas ethnographique de Murdock, réalisé dans les années soixante, l'Afrique se caractérisait alors par une prédominance des "familles étendues" et des familles polygames. Selon les tenants de la théorie de la transition démographique et des théoriciens de la famille, la famille étendue traditionnelle devait céder la place à la famille nucléaire moderne (couple avec enfants) sous l'effet combiné de l'industrialisation et de la modernisation (comme pour le passage d'une fécondité haute à une fécondité basse). En fait, *"pas plus que la famille étendue n'a été le modèle exclusif de la famille ancienne, le ménage nucléaire n'est pas la forme universelle et définitive de la famille moderne"* (Vimard, 1993). En France, par exemple, on note un accroissement sensible des familles monoparentales.

Si les ménages africains présentent une taille moyenne assez élevée (5 ou 6 personnes), soit près du double de celle des pays développés, cette moyenne cache une grande diversité de situations, entre les différents pays et à l'intérieur d'un même pays. Depuis une trentaine d'années, la taille moyenne des ménages en Afrique tend à augmenter (tableau 16.1), alors que la tendance inverse s'observe dans presque toutes les autres régions du monde (exception faite de l'Asie du Sud et de l'Ouest). Les ménages urbains présentent généralement une taille plus réduite que les ménages ruraux ; ce qui ne traduit pas pour autant une tendance à la nucléarisation en milieu urbain.

La relative stabilité de la polygamie, l'importance des mouvements migratoires, la pratique des enfants confiés, le phénomène de non cohabitation font que les ménages africains restent dans leur ensemble marqués par la prégnance des structures de type non nucléaire. Dans de nombreuses sociétés africaines, se manifeste un certain relâchement de l'organisation lignagère au profit des groupes domestiques, qui sont eux-mêmes le théâtre de tensions entre

⁽¹⁾ Un noyau familial est composé du couple sans ou avec enfant non marié ou d'un enfant vivant avec l'un des parents biologiques.

cadets et aînés, entre hommes et femmes. Mais, plutôt qu'à un phénomène de nucléarisation, on assiste à de nouveaux arrangements domestiques et résidentiels, à des recompositions familiales, combinés à une redéfinition des rapports sociaux et des rôles familiaux (entre sexes et entre générations).

De nombreuses statistiques révèlent une augmentation de la proportion des chefs de ménage féminins. Mais il est encore difficile de faire la part des phénomènes en jeu, qui peuvent en outre combiner leurs effets : accentuation des migrations adultes masculines, diversification des formes de non cohabitation, illusion méthodologique (liée aux concepts ?)... La question se pose de savoir si cette évolution traduit davantage une plus grande précarité ou une plus grande autonomie économiques de la part des femmes.

III - INTERACTIONS ENTRE FAMILLE ET PHENOMENE DEMOGRAPHIQUE

La taille et la composition des ménages ou des familles résultent de l'effet de multiples facteurs et peuvent à leur tour influencer sur certains comportements démographiques.

III.1 - Nuptialité et famille

La vie matrimoniale joue un rôle central dans le cycle de vie familial, et ce à plusieurs niveaux. Excepté le cas des célibataires vivant seuls (surtout nombreux en ville, mais pour lesquels le célibat reste une situation largement provisoire), le mariage est le premier acte constitutif de la famille. L'âge au premier mariage, la polygamie, l'instabilité conjugale et le remariage, la non cohabitation des conjoints sont autant de facteurs qui influent sur la vie des familles (formation, agrandissement et séparations). En retour, leur taille et leur structure peuvent conditionner la vie matrimoniale de leurs membres, notamment l'accès aux femmes pour les hommes (par exemple, importance du sexe-ratio dans les sociétés pratiquant l'échange matrimonial).

III.2 - Fécondité et famille

La fécondité est assurément le facteur qui concourt le plus à l'agrandissement des familles. La réalisation d'une descendance nombreuse demeure un objectif fortement valorisé par la plupart des sociétés africaines. En milieu rural où l'économie repose encore largement sur le recours à la main-d'oeuvre familiale (diminuée par la scolarisation et les migrations), la fécondité permet au groupe domestique d'assurer sa fonction d'unité de production. Comportements de fécondité et fonctions de la famille (économique, sociale, religieuse ; rôle des individus) sont étroitement liés.

III.3 - Mortalité et famille

Outre son effet sur la taille du ménage, la baisse de la mortalité allonge le temps de coexistence entre les différentes générations et la durée de vie en couple. Cet allongement peut influencer sur la nature des relations intrafamiliales, principalement entre les parents et leurs enfants et entre les conjoints. Avoir de moins en moins d'enfants qui meurent peut aussi entraîner un changement de comportements de fécondité.

III.4 - Migrations et famille

Toutes les formes de migrations individuelles, (migrations de travail, matrimoniales, enfants confiés, etc.) affectent sensiblement la taille et la structure des ménages. Quantitativement, c'est le principe des vases communicants : ici, des départs au sein d'un ménage, là des arrivées au sein d'un autre ou la création d'un nouveau. Selon le type de migration, les caractéristiques des migrants, la nature des relations entretenues et l'endroit considéré (ménage de départ ou d'accueil), les implications démographiques, sociales et économiques varient fortement.

Lorsqu'il s'agit de migrations répondant à des stratégies collectives, décider d'un départ peut dépendre de la taille et de la composition du ménage concerné, en regard des besoins en main-d'oeuvre. Dans de nombreuses sociétés rurales confrontées à des problèmes de déséquilibre entre population et ressources, les ménages ont opté pour la solution migratoire en maintenant leur niveau de fécondité.

D'autres facteurs, non démographiques, influent également sur la taille et la structure des ménages. On peut citer, entre autres, la pratique des enfants confiés, la mise en place des codes des personnes et de la famille, les conditions de logement (accès, grandeur), la disponibilité ou la rareté foncière, le degré de monétarisation des économies rurales, les politiques sociales et fiscales, etc.

TABLEAU 16.1
Quelques caractéristiques des ménages en Afrique

Régions Pays	Sources et dates	Taille moyenne			A la date la plus récente				
					% Ménages d'isolés	Taille moyenne Rural Urbain	% Chefs de ménage féminin		
NORD									
. Algérie	R/1966 R/1977	5,9	6,7	7,1	2,8				11,0
. Egypte	R/1987	5,0	5,2	-	-				-
. Tunisie	R/60 R/76 - R/66 R/75 -	5,1	5,6	-	-				10,5
OUEST									
. Bénin	R/61 R/79 -	4,5	5,4	-	4,8	6,3	5,7		9,7
. Burkina Faso	E/61 R/75 R/85	5,2	5,7	6,2	-	-	-		9,7
. Côte d'Ivoire	ABJ/63 - -	4,4	-	-	-	-	-		-
. Ghana	R/60 R/70 -	4,3	4,7	-	-	-	-		29,6
. Guinée	E/55 - R/83	5,3	-	6,5	5,1	6,2	7,5		12,7
. Mali	E/61 R/76 R/87	5,1	5,1	5,6	-	5,6	6,0		14,0
. Niger	R/60 - -	4,1	-	-	-	-	-		-
. Togo	- R/70 R/81	-	5,8	5,9	11,7	6,2	5,1		20,5
EST									
. Burundi	- R/79 -	-	4,5	-	-				23,0
. Kenya	R/69 - -	5,6	-	-	-				-
. Rwanda	R/60 R/78 R/91	4,7	4,6	4,7	8,3				25,0
. Tanzanie	R/67 R/78 -	4,4	4,8	-	-				-
. Zambie	R/69 - R/80	4,7	-	5,0	13,5				27,9
CENTRALE									
. Cameroun	E/63 R/76 R/87	4,2	5,2	5,2	14,3	5,0	3,7		18,5
. Centrafrique	E/60 R/75 R/88	3,9	4,5	4,7	-	4,8	3,2		18,8
. Congo	R/61 R/74 R/84	4,4	5,3	5,4	14,5	-	-		21,1
AUSTRALE									
. Botswana x DHS	- - R/81	-	-	5,5	11,7	-	-		45,2

TABLEAU 16.2
Structure des ménages : quelques exemples au Togo et en Côte d'Ivoire

	Région des Plateaux (Togo)				Pays Akan (Cote d'Ivoire)			Moba-Gurma (Togo)	
	Ewe (autochtone)		Kabye (immigré)		Akyé	Baoulé		Nord Togo	Lomé
	Rural (1)	Urbain (2)	Rural (1)	Urbain (2)	Rural (3)	Urbain (4)	Semi urbain (4)	Rural (5)	Immigrés Urbain (6)
Individu seul	11	24	2	22	9	7	11	1	25
Famille monoparentale	12		2		6	4	7	3	4
Famille nucléaire (a)		42		51					
Autres structures	31		63		27	17	29	38	31
	46	34	33	27	58	72	53	58	40

- (1) Population du plateau de Dayes (enquête par sondage, 1978)
 (2) Population des villes de Atakpamé, Badou et Kpalimé (enquête par sondage, 1979)
 (3) Population des villages de Memni et Montezo (recensement, 1985)
 (4) Population de sous-préfecture de Brobo (enquête par sondage, 1986)
 (5) Population Moba-Gurma de la préfecture de Tône (enquête par sondage, 1985)
 (6) Population Moba-Gurma résident à Lomé, originaire de Tône (enquête exhaustive, 1990)

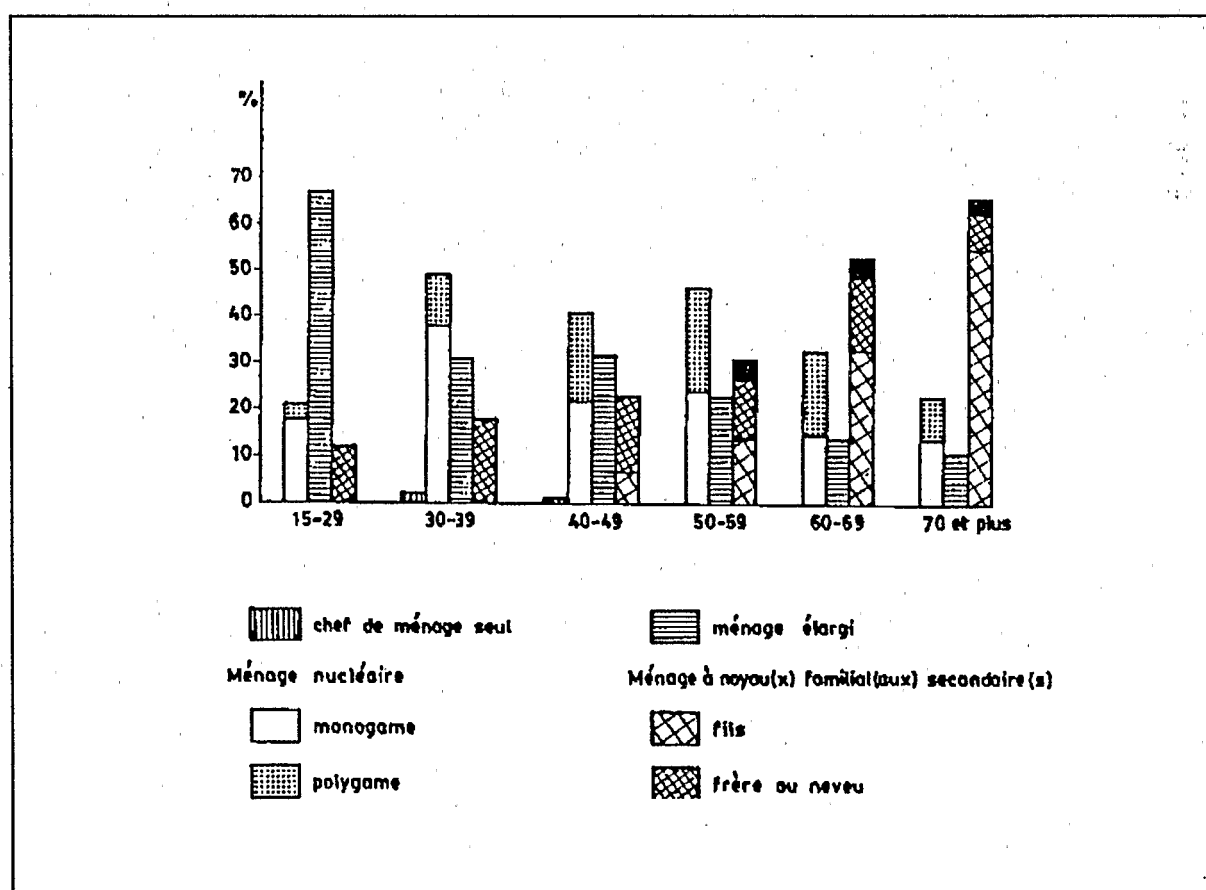
(a) Cette catégorie inclue les familles polygames.

TABLEAU 16.3
Effets des changements démographiques et sociaux sur les
structures familiales africaines

Facteurs de Changement Carac. tradit. des familles africaines	Baisse de la mortalité	Emergence de nouveaux modes de production	Migration Urbanisation	Scolarisation	Nouveaux modes familiaux
Les familles vivent en général en unité domestiques de grande taille	Légère croissance possible des unités domestiques	<ul style="list-style-type: none"> - Les grandes unités domestiques cessent d'être une condition nécessaire des nouvelles productions. - Certains secteurs de l'emploi informel restent fondés sur les unités familiales nombreuses 	<ul style="list-style-type: none"> - L'habitat urbain empêche le maintien des grandes unités domestiques. La taille moyenne des ménages est moins élevée en ville (sauf exception). Les migrations rurales n'ont pas cet effet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ménages urbains doivent assurer l'hébergement des enfants à scolariser. La circulation des enfants prend de nouvelles formes, mais n'est pas abandonnée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encouragent une évolution vers la famille "restreinte" à la dimension "nucléaire"
Les familles encouragent une fécondité élevée	Une même croissance démographique peut être atteinte avec une descendance moins nombreuse	<ul style="list-style-type: none"> - les revenus deviennent indépendants de la taille des familles. - Les femmes qui sont salariées ont tendance à avoir moins d'enfants que celles qui travaillent pour elles-mêmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La migration permet dans certaines zones trop peuplées de maintenir la préférence pour la forte fécondité. - L'urbanisation a un effet négatif sur cette préférence par ses corrélats, scolarisation, nouveaux modèles culturels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aspirations à l'éducation des enfants peut inciter à la planification des naissances. Seul un haut niveau de scolarisation entraîne une diminution effective de la descendance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Visent notamment à faire adopter la limitation de la descendance. - Augmentation du coût des enfants du fait de l'attention accrue des parents.
Les familles ont un rôle comme unités de production et de contrôle de la répartition des biens	Conflits à prévoir : les cohéritiers des biens survivent en plus grands nombre	<ul style="list-style-type: none"> - Dissociation de la fonction de reproduction et de la fonction de production qui échappent au contrôle des familles (sauf dans certains des nouveaux secteurs comme l'emploi informel). 	<ul style="list-style-type: none"> - La production vivrière incombe de plus en plus aux femmes. - la répartition des revenus passe encore largement par les familles sous forme d'entraide. 	La scolarisation conditionne l'accès aux nouveaux modes de production (voir cette rubrique).	<ul style="list-style-type: none"> - Nette concentration sur le rôle de reproduction de la famille. - La solidarité envers les dépendants repose plus sur l'initiative des individus.
Les solidarités lignagères ont le pas sur les solidarités conjugales	<p>Les noyaux conjugaux ont une probabilité de survie plus longue.</p> <p>Les jeunes seront orphelins plus tard donc dépendent moins de la famille étendue</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les revenus sont individuels, ils peuvent être affectés directement à l'épouse et aux enfants. Accroissement possible d'une solidarité conjugale...ou disparition totale selon le cas 	<ul style="list-style-type: none"> - la migration peut entraîner la séparation des couples et accroître les "unions instables". 	La scolarisation est le véhicule des nouveaux idéaux familiaux. (Voir cette rubrique)	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des aspirations individuelles et conjugales. - Les femmes quittent plus facilement leur mari.
L'union s'inscrit dans la perspective polygamique		<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de l'intérêt des unions polygamiques en termes force de travail disponible. A l'inverse si les hommes disposent d'un revenu personnel (non contrôlé par le lignage) l'accès aux femmes est facilité 	Séparation des couples plus fréquentes, polygamie favorisée, pratique de la polygamie "à distance"	<ul style="list-style-type: none"> - Les scolarisés de haut niveau pratiquent moins la polygamie officielle. - Les femmes scolarisées entrent plus tardivement en union (effet négatif sur la polygamie) 	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction de l'amour romantique et du couple orienté sur sa propre descendance. - Interdiction "juridique" de la polygamie dans certains pays. - La polygamie sans corésidence est plus fréquente.
Le contrôle des jeunes par les anciens est de règle	Coexistence des générations successives est plus longue. Problèmes éventuels d'accès des jeunes au statut de chef	<ul style="list-style-type: none"> - Perte du contrôle des anciens sur la production et sur la distribution des revenus 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du contrôle par disparition de la cohabitation. - La production des jeunes migrants ne dépend plus de la terre contrôlée par les anciens. - Sexualité des jeunes moins surveillée 	<ul style="list-style-type: none"> - Dévalorisation du savoir des anciens. Les jeunes peuvent avoir, par l'école, un statut social valorisé. Ils échappent à la hiérarchie gérontocratique. 	Le contrôle hiérarchique fait place à un contrôle plus personnalisé tenant compte des besoins de l'enfant.

Facteurs de Changement Carac. tradi. des familles africaines	Baisse de la mortalité	Emergence de nouveaux modes de production	Migration Urbanisation	Scolarisation	Nouveaux modes familiaux
Les relations entre hommes et femmes sont inégalitaires	<ul style="list-style-type: none"> - La diminution du veuvage peut être remplacée par l'accroissement des divorces. - L'accroissement de la survie pèse sur les charges maternelles des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Les nouveaux emplois profitent surtout aux hommes. - Les femmes investissent certains petits emplois en aval. - Disparition de la production en commun dans les nouveaux secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - La migration est un moyen pour les femmes d'échapper à certaines situations de dépendance et de s'émanciper. - Le rôle économique important des femmes dans la production agricole pourrait améliorer à terme leur statut, mais ce n'est pas le cas actuellement. 	<ul style="list-style-type: none"> Grande inégalité de scolarisation entre les sexes. - Les filles abandonnent plus fréquemment l'école. - La scolarisation n'a d'effet positif sur le statut des femmes que pour un très petit nombre d'entre elles. 	<ul style="list-style-type: none"> Forte revendication des femmes à l'autonomie et à l'amélioration de leur statut. - Résistance des hommes à abandonner leur position dominante.

FIGURE 16.1 : Répartition (%) des ménages selon le type et l'âge actuel du chef de ménage Moba-Gourma (Tône); Togo; 1985.



Source : M. Pilon; ORSTOM, 1989.

BIBLIOGRAPHIE

Association Internationale de Démographes de Langue Française (1986) - *Les familles d'aujourd'hui : démographie et évolution récente des comportements familiaux*, AIDELF, Paris, 600 p. - (AIDELF, n°2) - Colloque de Genève, 17-20 septembre 1984.

Burguière, A. et al. (1986) - *Histoire de la famille*, A. Colin, Paris.

Dozon, J.P. (1986) - "En Afrique, la famille à la croisée des chemins". In : Burguière, A. et al. - *Histoire de la famille*, A. Colin, Paris, vol. 2, p. 301-337.

Locoh, T. (1988) - "L'évolution de la famille en Afrique". In : van de Walle, E. et al (eds.) - *L'état de la démographie africaine*, UIESP, Liège, p. 45-66.

Pilon, M. (1989) - *Enquête socio-démographique chez les Moba-Gurma (Nord-Togo) : caractéristiques et évolution des ménages*, vol. 2, ORSTOM, Lomé, 125 p.

Sala-Diakanda, M.D. (1988) - "Problèmes conceptuels et pratiques liés aux informations disponibles sur la structure des ménages en Afrique ainsi qu'à son analyse". In : UIESP et al. (eds.) - *Congrès Africain de Population, Dakar, 7-12 novembre 1988*, UIESP, Liège, vol.2, p. 5.2.1-5.2.16.

Tabutin, D. et Bartiaux F. (1986) - "Structures familiales et structures sociales dans le tiers-monde". In : Association Internationale de Démographes de Langue Française (ed.) - *Les familles d'aujourd'hui : démographie et évolution récente des comportements familiaux*, AIDELF, Paris, p. 231-243 - (AIDELF, n°2) - Colloque de Genève, 17-20 septembre 1984.

Vimard, P. (1993) - "Modernité et pluralité familiales en Afrique de l'Ouest". In : *Revue Tiers Monde*, tome 34, n° 133, janvier 1993, p. 90-115.

CONTROLE DE CONNAISSANCES ET EVALUATION

I - Définir et distinguer les notions de ménage et de famille en Afrique

II - Discuter le tableau 16.3 dans son ensemble

III - Commenter les textes suivants :

III.1 - *"En définitive, l'entrée des sociétés africaines dans le système de l'économie marchande mondiale n'a pas conduit à un modèle unique de famille, la famille nucléaire, articulée sur des rapports sociaux durables et précisément codifiés entre le mari, son épouse et ses enfants. Bien au contraire, la parentèle se structure selon des formes familiales diverses et instables. La famille de cette seconde moitié du XX^e siècle est en Afrique de l'Ouest multiforme et fragile de par les nouvelles relations et interprétations des solidarités traditionnelles, sous l'effet de la privatisation des rapports sociaux, et aussi parce qu'au-delà de l'autonomie du groupe domestique et de la cellule nucléaire c'est l'indépendance de l'individu qui se dessine, mais en s'inscrivant dans des réseaux de relations multiformes et encore imprécises suscitées par des conditions économiques et sociales plus contraignantes et surtout plus changeantes."* (Vimard, 1993)

III.2 - Lorsque la mortalité est très élevée, comme elle l'est encore dans bien des régions rurales africaines, la probabilité pour un enfant de devenir *orphelin* est forte. Toute baisse de la mortalité retardera l'âge moyen auquel un enfant ou un jeune est privé de ses parents⁽²⁾. Confier l'entretien des enfants à leurs seuls géniteurs est donc un "risque" dans les sociétés à forte mortalité, et on comprend qu'il y ait de nombreuses normes qui prévoient à qui seront confiés les enfants en cas de décès d'un parent. Le lignage peut, si nécessaire, se substituer aux parents biologiques. Le décès n'est d'ailleurs pas le seul cas où la famille étendue doit suppléer l'absence des parents : les migrations de travail posent le même type de problème.

L'ascendant des anciens sur les jeunes, maître mot du contrôle social en Afrique, devient plus pesant quand on passe d'une mortalité très élevée à une mortalité plus faible : *le temps de coexistence des générations successives est allongé*. Pour un homme, devenir orphelin plus tard signifie aussi, dans les cas de famille étendue en cohabitation, accéder plus tard au statut de chef de concession ou de chef de famille.

Enfin, en matière d'unions, le premier effet auquel on pense quand la mortalité baisse est une diminution du veuvage, mais dans le cadre de la famille polygame, cela donne des effets plus complexes : la mort d'un homme fait plusieurs veuves d'un coup, la mort d'une femme peut faire un veuf, mais aussi ramener un polygame... à l'état de monogame. En termes de stocks disponibles, compte tenu de l'écart élevé d'âge au premier mariage des hommes et des femmes, l'effet de la mortalité est très inégal selon le sexe : il y a beaucoup plus de veuves que de veufs remis sur le marché matrimonial. La baisse de la mortalité atténuera cet effet.

⁽²⁾ Cet âge passe de 22,5 ans en moyenne à 30,8 ans si l'espérance de vie

Il est évident que l'évolution de la mortalité aura aussi des répercussions sur la durée de vie des couples : par exemple dans notre modèle de formation des couples (T. Loco, 1978), au 50ème anniversaire de l'épouse, la proportion des couples où survivent les deux partenaires passe de 28 pour cent quand la mortalité est forte (espérance de vie de 30 ans) à 64 pour cent quand la mortalité est plus faible (espérance de vie de 56 ans).

En conclusion, les effets de la baisse de la mortalité sur la croissance démographique sont bien connus, mais ses conséquences sur l'organisation familiale sont moins bien perçues et étudiées, alors qu'elles sont, elles aussi, prévisibles.